



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

CONTRAT NATURA 2000 : PRÉSERVATION D'ARBRES SÈNESCENTS SUR LES COMMUNES DE GRÉOUX ET DE VALENSOLE (FORÊT PRIVÉE)

Objectifs :

- Conserver les vieux arbres riches en cavités
- Développer des peuplements forestiers plus âgés, davantage source de biodiversité

Montant de l'aide : 25 200€

(Etat : 11 844 € et Europe : 13 356 €)



Parc
naturel
régional
du Verdon

Une autre vie s'invente ici



NATURA 2000

